



APPROBATION : 15/03/2017
MODIFICATION :



Plan Local d'Urbanisme

6 Liste des emplacements réservés

N°	DESTINATION DES OPERATIONS	Destinataires	Superficie (en m ²)	PARCELLES PRIVEES CONCERNEES PAR L'EMPLACEMENT RESERVE
CRÉATION DE VOIRIE				
1	Création d'une voie de raccordement entre l'actuelle route de l'aéroport et la future voie	Commune	2055m ²	AC 104, 105, 73, 74, 103, 77, 115, 59, 106, 113
2	Création d'une nouvelle voie d'accès à l'aéroport	Roannais Agglomération	9 007m ²	AB 4, 50, 11, 6, 9, 8, 7 AC 110, 102, 104, 97, 96, 52, 100, 99, 105, 107, 108, 59, 114, 106, 111, 109
3	Création d'une voirie entre le chemin de l'aérodrome et l'allée de la Pépinière	Commune	959m ²	AB 42, 43
CREATION D'ESPACE PUBLIC				
4	Création d'un jardin public	Commune	6 140m ²	AN 132



46 rue de la télématique
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com